La fréquentation sur la Côte basque comme en Béarn est aussi forte que l'été dernier, voire plus dans certains sites. PHOTO JEAN-DANIEL CHOPIN

Forte fréquentation depuis début août

TOURISME Les chiffres confirment ceux de fin juillet. Le Béarn et le Pays basque accueillent autant de touristes, voire plus qu'en 2019

Sur la première quinzaine du mois d'août, les touristes sont aussi nombreux en Béarn et en Pays basque qu'en 2019. Voire plus nombreux.

L'Agence d'attractivité et de développement touristiques (AaDT) des Pyrénées-Atlantiques note que la clientèle française, en hausse, compense la baisse de la fréquentation étrangère, avec des séjours souvent plus longs. « Les bassins de clientèles historiques comme l'Île-de-France, la Gironde et la Haute-Garonne se renforcent, ainsi que le marché espagnol », constatent les services de l'AaDT 64.

Les gîtes et les chambres d'hôtes affichent un taux d'occupation de 98 %. En revanche, les campings enregistrent des retards dans les réservations.

En Béarn, le nombre de visiteurs est en forte augmentation (+16%). Alors que la fréquentation reste au-dessus des 100 000 visiteurs par jour depuis le 31 juillet, le chiffre record de 120 000 visiteurs a été atteint, le samedi 8 août.

Campagne et montagne

Ce sont toujours les touristes girondins (+25 %), franciliens (+25 %) et hauts-garonnais (13 %) qui présentent les plus fortes hausses sur cette quinzaine. Seuls les Espagnols sont plus nombreux qu'en 2019, mais la majorité n'a pas dépassé la frontière du Haut Béarn et de la vallée d'Ossau. Campagne et montagne sont très prisées, ainsi que les centres urbains avec une légère hausse d'excursionnistes.

En Pays basque, la côte présente des volumes très élevés, compris entre 200 000 et 250 000 visiteurs par jour, comparables à 2019. L'intérieur du Pays basque voit son nombre de visiteurs fortement augmenter, réduisant l'écart de fréquentation entre littoral et intérieur.

L'AaDT 64 constate également que « les visiteurs béarnais en Pays basque et les visiteurs basques en Béarn sont aussi nombreux qu'en 2019, voire plus nombreux ». Les touristes en provenance d'Île-de-France et de Gironde connaissent une forte augmentation.

Clientèle de proximité

D'ailleurs, côté clientèle française « ce sont bien les clientèles de proximité (Gironde et Haute-Garonne), francilienne et espagnole qui ont permis de sauver la fréquentation de juillet-août sans toutefois rattraper le déficit engendré au printemps », remarque l'AaDT 64.

D'après les professionnels du tourisme, « la fréquentation ne devrait pas désemplir jusqu'au samedi 22 août. Une baisse est attendue, comme chaque année, à l'approche de la rentrée. Le mois de septembre est encore incertain ». Les Gîtes de France enregistrent déjà une occupation de plus de 80 % sur les deux premières semaines du mois et plus de 70 % à partir du 12 septembre, mais les autres hébergeurs sont en attente de réservations.

L'évolution de la circulation du Covid-19 à l'orée de l'automne sera l'indicateur à suivre pour imaginer les résultats de la fréquentation de l'arrière-saison dans les Pyrénées-Atlantiques.

P. S.

Trois plages interdites d'accès

BIARRITZ Les grandes marées d'aujourd'hui et demain vont réduire l'espace. La Grande Plage, Miramar et Port-Vieux seront fermées à l'heure du goûter

À Biarritz, la Grande plage, celle du Miramar et celle du Port-Vieux seront interdites d'accès aujourd'hui, à partir de 16 heures et demain, à partir de 17 heures. Elles ne rouvriront pas avant le lendemain matin.

Seule exception : les activités nautiques seront maintenues. La raison de ces interdictions ? « Les conditions météorologiques et maritimes (houle, vents, marées…) de ces prochains jours ne permettent pas de garantir le respect des règles de distanciation physique sur certaines plages », indique la mairie de Biarritz.

Distanciation impossible

Les grandes marées de cette fin de semaine (coefficients 103/104) vont réduire de façon importante l'espace de sable disponible lors des périodes de pleine mer. La Ville estime que les mesures d'hygiène et de distanciation physique seront alors impossibles à respecter.

À noter, le cadre de ces fermetures et les horaires pourront être modifiés en fonction des conditions constatées sur le terrain. Il sera évalué en direct par les chefs de poste des plages concernées.

Raphaëlle Gourin

Au Port-Vieux, à marée haute, la distanciation sera impossible. ARCHIVES ÉMILIE DROUINAUD

Une partie de la forêt du Pignada bientôt rouverte

ANGLET Inaccessible depuis l'incendie du 30 juillet, elle sera, en partie, rendue au public dans les jours qui viennent

On pourra se balader à nouveau dans certaines parties de la forêt. ARCH. J.-D. CHOPIN

Ce n'est pas une erreur. Encore moins un oubli. Pour l'heure, la déambulation autour de Félix Arnaudin dans la forêt du Pignada, programmée à quatre reprises jeudi 27 et vendredi 28 août, est bel et bien maintenue. « Nous prenons les réservations, », confie ainsi le service culture de la mairie d'Anglet.

Pourtant, la forêt, ravagée par un incendie le 30 juillet, est toujours fermée au public. Mais cette interdiction va, en partie, être levée dans les jours qui viennent. Ce week-end ou, au plus tard, en début de semaine prochaine. D'où le maintien du spectacle-lecture.

« Nous ne pouvons pas encore donner de date précise, mais cette réouverture concernera les secteurs qui n'ont pas été impactés par l'incendie », déclare le service communication de la mairie. Celui de Montbrun, en l'occurrence, pour ce qui a trait à l'animation autour du poète et photographe des Landes.

Si les retombées négatives de ce terrible incendie vont perdurer dans le temps, cette réouverture, même partielle, va mettre du baume au cœur des Angloys et des adeptes des balades dans la forêt du Pignada.

Morgan Chari

UN CHALET D'INFORMATION

La Ville d'Anglet ouvre un chalet Point Information pour répondre aux nombreuses questions sur la forêt du Pignada et sur le parc écologique Izadia suite à l'incendie survenu le 30 juillet. Les visiteurs découvriront à l'intérieur du chalet une exposition photo sur les paysages, la faune et la flore de ces deux espaces naturels. L'équipe du parc Izadia se relaie pour renseigner les habitants et répondre à leurs interrogations. Ce nouveau lieu d'information éphémère, situé à l'entrée du site de La Barre, avenue de l'Adour à Anglet, est ouvert du lundi au dimanche de 9 heures à 12 heures (selon conditions météorologiques).

Six mois de prison pour une série de vols

BAYONNE Un SDF de 49 ans a été condamné pour 12 vols et tentatives commis en l'espace d'un mois

Six mois de prison, avec placement immédiat en détention : voici la peine infligée, hier après-midi, par le tribunal correctionnel de Bayonne, à l'encontre d'un homme de 49 ans, reconnu coupable de 12 vols et tentatives de vols, commis entre le 12 juillet et le 18 août, chez des particuliers et des entreprises. Une condamnation équivalente aux réquisitions du procureur, Marc Mariée.

« Le seul bénéfice d'un emprisonnement, c'est que mon client pourra manger deux fois par jour et être aidé dans ses démarches », déclarait Me Frédéric Halsouet, pour la défense, au moment de sa plaidoirie.

Il faut dire que le futur quinquagénaire, natif de Montélimar, vit une « inexistence compliquée », selon les mots de son avocat. À la rue depuis quatre ans, sans le moindre revenu en poche, il erre de squat en squat, de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, se nourrissant de ce qu'il trouve « dans les poubelles des grandes surfaces. Je n'ai même pas de carte d'identité », soulignait-il, désemparé.

Évasif voir taiseux lorsqu'il s'agissait d'évoquer ce qui l'avait amené à devoir vivre dans la rue, il avançait la maladie, puis la mort d'un père qu'il n'avait pu aller voir au Maghreb, pour contextualiser ses passages à l'acte et tenter de décrire son état d'esprit au moment des faits.

À l'origine, figurait, entre autres, le vol d'une voiture au domicile d'un Luzien. À cette époque, il en avait profité pour aller voir sa fille, à Sète, qu'il n'avait pas fréquentée depuis des années. « J'ai goûté un peu de luxe ; je me suis fait plaisir », confiait-il à la barre. Une parenthèse dans une histoire pas « pavée de pétales de roses », dixit le procureur.

49,99 € à rembourser

Parmi les nombreuses victimes, une seule s'était constituée partie civile. Une station-service de Carcassonne en l'occurrence, pour un vol de carburant à hauteur de 49,99 €. Une somme que l'auteur des faits devra rembourser.

Alors qu'il n'avait plus fait parler de lui depuis 2010, année de la dernière de ses trois condamnations jusqu'alors, il a donc été incarcéré pour six mois à l'issue de l'audience.

« Je n'avais pas de raison de commettre ces actes, pas le droit de le faire », avait-il déclaré en préambule, reconnaissant même des faits pour lesquels aucune accusation à son encontre n'avait été prononcée.

M. C.